Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

DIRECTIVE 2*

Code: CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-006

TITRE: Protocole relatif à la transmission des infections: Staphylococcus Aureus résistant à la méthicilline (SARM) (annexe 4)

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

SARM / DIRECTIVE 2				
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
	Si présence d'un <u>résultat positif</u> ou d'un cas connu :			
Directives Générales	Pratiques de base s'appliquent;			
	 Mettre en place et appliquer les précautions additionnelles (PA) GOUTTELETTES/CONTACT si présence d'une pneumonie à SARM suspectée ou confirmée: 			
	 Placer une affichette à l'entrée de la chambre; Placer l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et les lingettes désinfectectantes à la porte de la chambre ou dans les endroits désignés; Placer le chariot à lingerie souillée à l'intérieur de la chambre; Pour les usagers qui ne respectent pas les mesures de PA, contacter le Service de PCI (ex. : trouble cognitif). 			
	 Compléter et acheminer la feuille Déclaration d'une infection suspectée ou d'un agent pathogène (formulaire 54) au Service de PCI; 			
	 Inscrire SARM au dossier (ex. : Clinibase). 			
	1er choix : Chambre individuelle avec toilette	1 ^{er} choix : Chambre individuelle avec toilette individuelle.		
DIRECTIVES • CHAMBRE • TOILETTE	2 ^e choix : Chambre partagée et toilette partagée :			
	 Si toilette partagée, réserver une chaise d'aisance avec enveloppe hygiénique pour l'usager porteur; 			
	Si la chambre doit être partagée avec un non-porteur de SARM :			
	Le porteur ne doit pas présenter :			
	o Une plaie dont l'écoulement ne peut être contenu dans un pansement			
	Le non-porteur ne doit pas :			
	différent, ERV, BGNMR);	e multirésistante (ex. : SARM de type : plaie, sonde urinaire, trachéotomie,		

^{*}Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

SARM / DIRECTIVE 2					
	Autres milieu	х	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
	Remarque: Un usager connu colonisé au SARM qui présente une plaie avec écoulement non contenu devrait être hébergé dans une chambre individuelle. Il devrait également avoir accès à une toilette réservée ou une chaise d'aisance.				
DÉPISTAGE/EXAMEN DIAGNOSTIQUE	Référence OC-2019-01 : Staphylococcus Aureus ré méthicilline (SARM) :	•			
	Effectuer un prélèvemen selon l'algorithme.	t à l'admission			
	Suspicion d'infection :				
	 Effectuer un prélèvem présence de signes et o compatibles avec une infe 	de symptômes			
Prélèvement	Écouvillonnage nasal;Tout site préalablement c	onnu positif.			
GESTION DU MATÉRIEL	 Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique; Disposer du matériel médical à usage unique; Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre; Nettoyer/désinfecter tout matériel réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager. 				
DÉPLACEMENTS ET TRANSFERTS	Aviser le milieu receveur lors du transfert et le transporteur d'un usager connu porteur de SARM vers un autre établissement ou installation ou département				
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER	Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'état de porteur.				
	CONSTAT:	DIRECTIVES :			
PTI	Portrait clinique : SARM		rotocole relatif à la transmission des phylococcus aureus résistant à la ARM).		
SOINS D'HYGIÈNE	Si PA GOUTTELETTES/CONTACT , effectuer à la chambre pour toute la durée de celles-ci				
SERVICE ALIMENTAIRE	Aucune mesure supplémentaire.				
Buanderie	Aucune mesure supplémentaire.				
Visiteurs	 Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre; Utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI) selon les pratiques de base ou les PA ou GOUTTELETTES/CONTACT si participation aux soins; Si PA, quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes. 				

SARM / DIRECTIVE 2				
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS	Aucune mesure supplémentaire.			
DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION				
	Autres milieux	Soins palliatifs et pédopsychiatrie		
	Aviser le Service de PCI pour confirmer l'éclosion;			
Mesures Générales	 Aviser le coordonnateur d'activités le soir, la nuit, les fins de semaine et les congés fériés; 			
	Rehausser les pratiques de base en insistant sur l'hygiène des mains;			
	Aucun dépistage recommandé;			
	D'autres directives pourraient être recommandées par le Service de PCI après consultation auprès de la Direction de santé publique (DSPublique).			
FIN D'ÉCLOSION	Selon l'évaluation par le Service de PCI et en collaboration avec la DSPublique.			